

## Compte Administratif 2011

Ce point est présenté au Comité Syndical après examen préalable par la Commission mixte du 23 mars 2012.

### Budget principal et budget annexe

En application des dispositions de l'article 12 des statuts de l'Etablissement, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur les comptes de l'exercice écoulé et sur le compte de gestion du Comptable de l'Etablissement.

Le budget principal de l'exercice 2011 a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Comité Syndical du 15 Décembre 2010 – Délibération n°10-158 ;
- Budget supplémentaire: Comité Syndical du 10 mars 2011 – Délibération n°11-43 ;
- Décision Modificative n°2 : Comité Syndical du 20 octobre 2011 – Délibération n°11-183 ;
- Décision Modificative n°3 : Comité Syndical du 9 décembre 2011 – Délibération n°11-219 ;

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets suivants, en euros :

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget Primitif</b>	6 378 482	2 228 466	8 606 948
<b>Budget Supplémentaire +REP</b>	8 585 820.73	1 454 978.95	10 040 799.68
<b>Décision Modificative n°2</b>	859 709.91	812 695.91	1 672 405.81
<b>Décision Modificative n°3</b>	185 269.03	-547 000	-361 730.97
<b>Total</b>	<b>16 009 281.67</b>	<b>3 949 140.86</b>	<b>19 958 422.52</b>

Le budget annexe de l'exercice 2011 a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Comité Syndical du 15 Décembre 2010 – Délibération n°10-159 ;
- Budget supplémentaire: Comité Syndical du 10 mars 2011 – Délibération n°11-44 ;
- Décision Modificative n°2 : Comité Syndical du 20 octobre 2011 – Délibération n°11-184 ;
- Décision Modificative n°3 : Comité Syndical du 9 décembre 2011 – Délibération n°11-220 ;

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets suivants, en euros :

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget Primitif</b>	6 028 710	2 524 450	8 553 160
<b>Budget Supplémentaire +REP</b>	4 557 130	4 474 343.89	9 031 473.89
<b>Décision Modificative n°2</b>	121 160	-11 700	109 460
<b>Décision Modificative n°3</b>	561 034.18	0	561 034.18
<b>Total</b>	<b>11 268 034.18</b>	<b>6 987 093.89</b>	<b>18 255 128.07</b>

Les développements ci-après s'attachent à présenter :

- les dépenses/recettes globales et résultats globaux de l'exercice 2011 ;
- le détail des dépenses et résultats de l'exercice 2011.

## Résultats de l'exercice 2011

### Budget principal

Le Compte Administratif de l'exercice 2011 s'élève en recettes à 10 182 350.23 € (augmentation de 1 685 372,23 € par rapport à 2010 (+ 19,83 %)) et en dépenses à hauteur 12 709 866.58 € (augmentation de 4 341 733,89 € par rapport à 2010 (+ 51,88 %)).

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Dépenses réelles de l'exercice	8 052 320.04	2 163 488.37	10 215 808.41
Dépenses d'ordre	1 267 694.53	1 226 363.64	2 494 058.17
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>9 320 014.57</b>	<b>3 389 852.01</b>	<b>12 709 866.58</b>
Recettes réelles de l'exercice	5 991 493.75	1 696 798.31	7 688 292.06
Recettes d'ordre	1 226 363.64	1 267 694.53	2 494 058.17
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>7 217 857.39</b>	<b>2 964 492.84</b>	<b>10 182 350.23</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 2 102 157.18</b>	<b>- 425 359.17</b>	<b>- 2 527 516.35</b>

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre » (19.6 % des dépenses et 24.4 % des recettes).

Les opérations dites « d'ordre » font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidences sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles comprennent notamment :

- les dotations aux amortissements pratiquées sur l'exercice 2011, pour un montant de 66 947.77 €,
- les écritures de moins-values, passées suite à la cession d'éléments de l'actif de l'Etablissement (vente de terrain Serre de la Fare) pour 413 667.73 €,
- l'ajustement du compte 272 812 695.91 €.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2011, le résultat d'exécution du budget principal de l'Etablissement est globalement déficitaire de 2 527 516.35 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2011, il convient d'intégrer les résultats reportés (constatés pour l'exercice 2010). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 8 060 599.26 € et de l'excédent reporté de la section d'investissement de 785 357.49 €, les résultats de clôture de l'exercice 2011 suivants apparaissent :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Total dépenses de l'exercice	9 320 014.57	3 389 852.01	12 709 866.58
Total recettes de l'exercice	7 217 857.39	2 964 492.84	10 182 350.23
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 2 102 157.18</b>	<b>- 425 359.17</b>	<b>- 2 527 516.35</b>
Résultat reporté 2010	8 060 599.26	785 357.49	8 845 956.75
<b>Résultat global de clôture de l'exercice 2011</b>	<b>5 958 442.08</b>	<b>359 998.32</b>	<b>6 318 440.40</b>
Reste à réaliser	- 4 252 469.76	- 254 941.69	- 4 507 411.45
<b>« Résultat » après prise en compte des restes à réaliser</b>	<b>1 705 972.32</b>	<b>105 056.93</b>	<b>1 811 028.95</b>

Il est constaté un **résultat global de clôture en baisse de 2 527 516,35 € par rapport à 2010 (-28.57 %)**, cela avant même prise en compte des restes à réaliser.

## Budget annexe

Le Compte Administratif de l'exercice 2011 s'élève en recettes à 9 582 638.75 € (augmentation de 2 715 559,14 € par rapport à 2010 (soit + 39.54 %)) et en dépenses à hauteur 8 924 782.82 € (augmentation de 2 373 048,82 € par rapport à 2010 (soit + 36,22%).

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	6 091 698.17	2 598 243.78	8 689 941.95
Dépenses d'ordre	234 840.87	0	234 840.87
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>6 326 539.04</b>	<b>2 598 243.78</b>	<b>8 924 782.82</b>
Recettes réelles de l'exercice	6 383 476	2 964 321.88	9 347 797.88
Recettes d'ordre	0	234 840.87	234 840.87
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>6 383 476</b>	<b>3 199 162.75</b>	<b>9 582 638.75</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>56 936.96</b>	<b>600 918.97</b>	<b>657 855.93</b>

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre » (2.63 % des dépenses et 2.45 % des recettes).

Les opérations dites « d'ordre » font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidences sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles sont constituées par les dotations aux amortissements pratiquées sur l'exercice 2011, pour un montant de 234 840.87 € ;

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2011, le résultat d'exécution du budget annexe de l'Etablissement est globalement excédentaire de 657 855.93 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2011, il convient d'intégrer les résultats reportés (constatés pour l'exercice 2010). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 4 557 130 € et du déficit reporté de la section d'investissement de 2 031 734.94 €, les résultats de clôture de l'exercice 2010 suivants apparaissent.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	6 326 539.04	2 598 243.78	8 924 782.82
Total recettes de l'exercice	6 383 476	3 199 162.75	9 582 638.75
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>56 936.96</b>	<b>600 918.97</b>	<b>657 855.93</b>
Résultat reporté 2010	4 557 130	- 2 031 734.94	2 525 395.06
<b>Résultat global de clôture de l'exercice 2011</b>	<b>4 614 066.96</b>	<b>- 1 430 815.97</b>	<b>3 183 250.99</b>
Reste à réaliser	- 268 091.89	- 1 535 695.84	- 1 803 787.73
<b>« Résultat » après prise en compte des restes à réaliser</b>	<b>4 345 975.07</b>	<b>- 2 966 511.81</b>	<b>1 379 463.26</b>

Il est constaté un **résultat global de clôture en baisse de 2 306 465,95 € par rapport à 2010 (- 42,01 %)**, cela avant même prise en compte des restes à réaliser.

## Comptes administratifs consolidés budget annexe et budget principal

Le tableau suivant présente les comptes administratifs consolidés (regroupant Budget principal et Budget annexe) pour l'exercice 2011 :

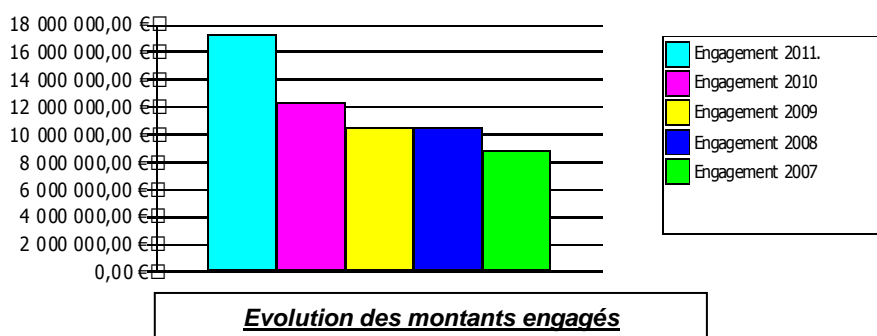
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles	14 144 018.21	4 761 732.15	18 905 750.36
Dépenses d'ordre	1 502 535.40	1 226 363.64	2 728 899.04
Dépenses totales	15 646 553.61	5 988 095.79	21 634 649.40
Recettes réelles	12 374 969.75	4 661 120.19	17 036 089.94
Recettes d'ordre	1 226 363.64	1 502 535.40	2 728 899.04
Recettes totales	13 601 333.39	6 163 655.59	19 764 988.98
Résultat 2011	- 2 045 220.22	175 559.8	- 1 869 660.42
Résultat reporté 2010	12 617 729.26	- 1 246 377.45	11 371 351.81
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>10 572 509.04</b>	<b>- 1 070 817.65</b>	<b>9 501 691.39</b>
Reste à réaliser	- 4 520 561.65	- 1 790 637.53	- 6 311 199.18
<b>« Résultat » après prise en compte des restes à réaliser</b>	<b>6 051 947.39</b>	<b>- 2 861 455.18</b>	<b>3 190 492.21</b>

Il est constaté un **résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) en baisse de 4 833 982,30 € par rapport à 2010 (- 33,72 %)**, cela avant même prise en compte des restes à réaliser.

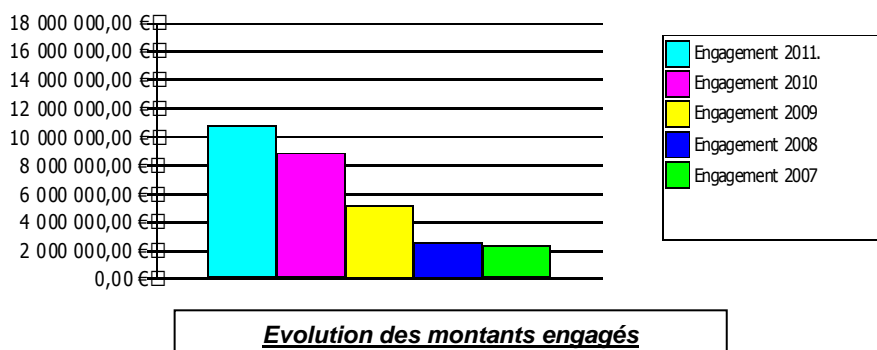
Conformément à ce qui a été indiqué lors du débat d'orientations budgétaires 2012, l'Etablissement a déployé depuis plusieurs mois des efforts importants pour disposer d'une comptabilité d'engagements plus précise, permettant de rendre « plus visibles » les crédits gagés, en particulier via la constatation des restes à réaliser. Sur un résultat global consolidé d'environ 9 500 000 €, il peut ainsi être constaté des restes à réaliser à hauteur de plus de 6 300 000 €.

A titre d'information, on trouvera ci-après un tableau récapitulatif de l'évolution des taux de mandatement et d'engagement depuis 2007, pour ce qui concerne le budget principal comme le budget annexe.

Mandatement 2011	Taux de mandatement 2011	Engagement 2011	Taux d'engagement 2011	Restes à réaliser 2011 reportés sur 2012	Taux moyen d'engagement 2007-2011	Taux moyen de mandatement 2007-2011
12 709 866,58	<b>67,16%</b>	17 217 278,03	<b>90,98%</b>	4 507 411,45	58,66%	47,03%



Mandatement 2011	Taux de mandatement 2011	Engagement 2011	Taux d'engagement 2011	Restes à réaliser 2011 reportés sur 2012	Taux moyen d'engagement 2007-2011	Taux moyen de mandatement 2007-2011
8 924 782,82	<b>72,04%</b>	10 728 570,55	<b>86,60%</b>	1 803 787,73	55,20%	58,96%



Le « résultat » après prise en compte des restes à réaliser s'élève à un montant de moins de 3 200 000 €.

L'utilisation de ce dernier est envisagé par voie d'inscription de crédits au budget supplémentaire 2012, ainsi que par la mise en place dans le courant de cette année d'autorisations de programmes (AP) et d'autorisations d'engagements (AE) pour ce qui concerne des opérations à caractère pluriannuel, s'étendant au-delà de 2012.

## Présentation des postes de dépenses du compte administratif 2011 et des excédents à fin 2011

### Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest\*

	CA 2011 en dépenses	Résultat global à fin 2011
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	4 754 140,39	1 146 020,65
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	3 297 743,03	1 432 079,13
Gestion des crues et des étiages, modernisation	802 709,74	324 611,05
Démarche en vue de la modification des règlements d'eau	29 931,10	159 939,29
Gestion administrative de la redevance	40 258,56	120 600,87
<b>Total Exploitation des ouvrages</b>	<b>8 924 782,82</b>	<b>3 183 250,99</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		<b>1 803 787,73</b>

(\*Il est à noter un montant de 485 180,67 € de dépenses relatives au budget annexe (Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest) imputées au budget principal et neutralisées par une subvention d'équilibre.

Sur l'excédent de l'ordre de 3 200 000 €, il est à préciser qu'un montant de plus de 1 800 000 € est déjà engagé et fait l'objet de restes à réaliser sur 2012. Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 1 400 000 €. Ce dernier est à rattacher principalement à un excédent à hauteur de 1 041 000 € de contributions et ressources liées, antérieures à la perception de la redevance.

Pour information, ce reliquat pourrait être mobilisé en majeure partie dans le BS 2012 par la constitution d'une provision semi budgétaire de 900 000 € en vue de l'acquisition de locaux pour le siège de l'Etablissement (sur les seuls reliquats de contributions et ressources liées, antérieures à la perception de la redevance).

## Prévention et réduction du risque inondation

	CA 2011 en dépenses	Résultat global 2011
Animation de la plateforme inondations	44 745.49	- 14 532.74
Appui technique PCS et DICRIM	151 551.47	287 447.74
Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	111 164.32	401 571.97
Démarche RVI (réalisation de diagnostics) (1)	1 212 694.39	- 353 551.10
Démarche RVI (mesures effectives)	18 482.92	628 392.08
Démarche RVI (Task force temporaire)(1)	236 230.09	- 6 103.29
Initiative commune PCA des collectivités	352.82	116 565.44
Mission en Loire Moyenne	187 949.65	102 273.07
Apurement de dossiers « travaux locaux »	14 042.37	22 860.63
Programmes de restauration du lit et de renforcement des levées en Région Centre	1 806 747.8	- 8 685.07
PCS Région Centre	17 935.47	-17 935.47
Etude de Vals dans le Département du Cher et de la Nièvre	199 783.04	- 7 077.58
Mission sur le Bassin de la Maine	145 229.12	585 672.62
Etude 3"P" Allier (1)	276 971.61	- 177 190.24
Etude Bassin du Loir	127 346.49	- 54 855.10
<b>Total Prévention des inondations et réduction des risques</b>	<b>4 551 227.05</b>	<b>1 504 852.96</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		<b>961 075.46</b>

(1) reliquat négatif en raison d'un décalage entre l'attribution et l'encaissement des subventions

Sur l'excédent de l'ordre de 1 500 000 €, il est à préciser qu'un montant d'environ 1 000 000 € est engagé et fait l'objet de restes à réaliser sur 2012. Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 500 000 €, à mobiliser prioritairement pour de nouvelles actions d'appui aux collectivités au-delà de 2012.

## Stimulation de la Recherche/Données/Information (+ Valorisation du patrimoine)

	CA 2011 en dépenses	Résultat global 2011
Soutien aux programmes ou projets de recherche	186 042.17	1 142 083.14
Plateau Collaboratif d'Echanges du plan Loire	163 126.58	27 579.37
Réseaux de coopération et actions pilotes	52 797.91	123 307.16
Rendez-vous annuel chercheurs-gestionnaires	49 910.34	39 966.90
Conseil Scientifique du plan Loire	13 024.36	32 789.91
Actions patrimoniales	110 429.26	216 281.30
Classes Loire	35 287.27	41 633.72
Frais "généraux"	264 259.07	75 509.02
<b>Total Recherche/Données/Information (+ patrimoine)</b>	<b>874 876.96</b>	<b>1 699 150.52</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		<b>1 471 662.80</b>

Sur l'excédent de l'ordre de 1 700 000 €, il est à préciser qu'un montant d'environ 1 500 000 € est engagé et fait l'objet de restes à réaliser sur 2012. Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 200 000 €, à mobiliser pour faire face aux engagements souscrits dans le cadre des contractualisation/programmation 2007-2013.

## Aménagement et gestion des eaux

	CA 2011 en dépenses	Résultat global 2011
Appui et participation à la restauration des espèces de poissons migrateurs	736 981.35	- 215 215.74
SAGE Loir	216 115.80	- 133 823.96
SAGE Cher amont	108 442.14	145 583.40
SAGE Allier aval	187 565.02	-85 582.66
SAGE Cher aval	137 833.77	211 822.77
Appui et participation à la restauration des milieux naturels	31 722.70	87 769.42
<b>Total Aménagement et gestion des eaux</b>	<b>1 418 660.78</b>	<b>10 552.60</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		<b>75 914.42</b>

Déficit global du volet aménagement gestion des eaux de 65 000€ après prise en compte des restes à réaliser, expliqué par des recettes attendues.

## Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	CA 2011 en dépenses	Résultat global 2011
Fonctionnement administratif général (y compris opérations financières)	3 039 475.18	653 815.20
Budget communication	119 548.58	6 280.25
<b>Total Fonctionnement administratif</b>	<b>3 159 023.76</b>	<b>660 095.45</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		<b>129 941.31</b>

Au même titre que les années précédentes et en application des recommandations de l'audit financier (2009), l'excédent constaté est provisionné dans le cadre d'une démarche prudentielle, afin de financer d'éventuels déficits pour les actions de l'Etablissement au-delà de 2012.

## Patrimoine foncier de l'Etablissement

	CA 2011 en dépenses	Résultat global 2011
Site du Veudre	101 782.32	1 074 776.24
Site de Serre de la Fare	899 929.47	133 317.96
Site de Chambonchard	1 219 185.57	1 235 694.67
<b>Total Patrimoine foncier de l'établissement</b>	<b>2 220 897.36</b>	<b>2 443 788.87</b>
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		<b>1 868 817.46</b>

L'excédent constaté sur l'exercice 2011 à hauteur 2 500 000 € est à minorer des 1 900 000 € de restes à réaliser, dont 505 000 € de reliquats « Chambonchard » et 900 000 € de reliquats « Veudre » au profit des collectivités membres.

Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent est de l'ordre de 600 000 €, correspondant aux 150 000 € de reliquats « Chambonchard » réservés au financement des SAGE concernés, 244 000 € de reliquats de l'indemnité contentieuse pour utilisation conformément à la délibération de 2009, et 206 000 € pour faire face aux dépenses liées à la gestion du patrimoine foncier.

## **Précisions sur la clôture de l'exercice 2011**

En raison des modifications du plan comptable applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012, il est nécessaire de prendre en compte les nouvelles subdivisions de certains comptes conformément à la demande du Payeur Régional Centre en date du 9 février 2012, afin d'ajuster les soldes des balances du compte de gestion au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, suite à une erreur technique dans le paramétrage du nouveau logiciel comptable, il y a lieu de régulariser le chapitre d'imputation des provisions semi-budgétaires, à savoir du chapitre d'ordre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) au chapitre réel 68 (dotations aux provisions).

Deux délibérations sont proposées en ce sens.

**L'application des dispositions précédentes fait l'objet des projets de délibérations suivants proposés au Comité Syndical :**

- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2011 – Budget principal**
- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2011 – Budget annexe « exploitation des ouvrages »**
- **Affectation des résultats du budget principal**
- **Affectation des résultats du budget annexe**
- **Précisions sur la correspondance des balances des budgets principal et annexe**
- **Régularisation du chapitre d'imputation des provisions des budgets principal et annexe**